

LE COMITÉ DE PROGRAMMATION

Collèges	Institutions Titulaires
Collège des élus publics 8 sièges	PETR Vidourle Camargue
	CC Terre de Camargue
	CC Petite Camargue
	CC Rhône-Vistre-Vidourle
	CC Pays de Sommières
	CA Lunel Agglo
	CD 30
	CD 34
Collège des acteurs socio-économiques 7 sièges	CCI 30 et 34
	CMA 30 et 34
	CA 30 et 34
	CRESS Occitanie
	CIVAM(s) 30 et 34
	Fondespierre / PLIE Est-Héraultais
	FFCC
Collège de l'action citoyenne et de la société civile 5 sièges	Association Calade
	SCIC ACTTE
	Personnes de la société civile

TAUX ET PLAFONDS APPLICABLES

Bénéficiaires	Taux maximum d'aide publique	Intervention FEADER			
		Taux minimum	Plancher de l'aide	Plafond de l'aide	Plafond différencié
Collectivités et leurs groupements, autres établissements publics et Organisme Qualifié de Droit Public (OQDP)	80%	15% de l'assiette éligible retenue	10 000 €	40 000 €	15 000 € pour les dossiers portant exclusivement sur des études, schémas et diagnostics
Associations	80%				
Porteur de projet privé : entreprises, fondations...	50%		4 000 €	20 000 €	

STRATEGIE DU GAL VIDOURLE CAMARGUE

AGIR POUR UNE RURALITÉ RÉSILIENTE EN TRANSITION



OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : Préserver un cadre de vie privilégié en transition conciliant ruralité et urbanité

1.1 Sensibilisation à la transition écologique et énergétique

Sentier d'interprétation, balade pédagogique, jeu apprenant, plan paysage pour la transition énergétique, défis foyer, etc.

1.2 Favoriser l'économie circulaire et le réemploi des déchets

Ressourcerie, repair café, investissement productif de réduction-valorisation des déchets, etc.

1.3 Appuyer la production d'énergie renouvelable autoconsommée publique ou collective

Communautés énergétiques, énergie citoyenne, surcoûts annexes aux ENR, etc.

1.4 Encourager les mobilités actives et partagées au quotidien

Signalétique et application de covoiturage, parking, casiers sécurisés et point de réparation pour vélos, flotte libre-service, voitures solidaires, minibus mutualisés, etc.



OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : S'appuyer sur les ressources locales et le potentiel du territoire pour développer des activités et soutenir l'emploi

2.1 Accompagner le Projet Alimentaire Territorial Vidourle Camargue

Plateforme circuits courts, sensibilisation à l'alimentation, espace test, jardin partagé, régies alimentaires, resto collective, ...

2.2 Proposer un tourisme durable et de qualité sur 365 jours

Énotourisme, tourisme axé sur les patrimoines ou innovant, hébergement de groupe labellisé, transition écologique et énergétique des acteurs du tourisme, mise en réseaux des professionnels, offre adaptée aux différents handicaps, etc.

2.3 Développer les savoir-faire artisanaux et les produits liés aux spécificités du territoire

Soutien à l'artisanat, développement d'ateliers traditionnels, soutien aux filières d'avenir, investissement productif moins énergivores, commercialisation de produits emblématiques, etc.

2.4 Soutenir les stratégies de mise en réseau et les espaces mutualisés dédiés aux acteurs économiques

Observatoire du bâti, coworking, hôtel d'entreprises, ateliers-relais, partage d'expériences en matière de responsabilité sociale des entreprises, création de tiers-lieux, structuration de l'ESS, etc.

2.5 Lever les freins à l'emploi et faciliter l'accès à la formation grâce à de nouveaux outils et méthodes

Alternative aux forums à l'emploi, promotion de l'insertion professionnelle auprès des employeurs, mutualisation d'outils et méthodes RH, lieux de formation multifonctionnels, relais d'information local pour l'orientation, etc.



OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : Renforcer la qualité de vie et la cohésion sociale

3.1 Soutenir les services mutualisés, les commerces de proximité et leur accessibilité

Création de multiservices, maintien des derniers commerces alimentaires et cafés ruraux, accueil services publics délocalisés, solution itinérante ou numérique d'accès aux services de base, etc.

3.2 Généraliser la médiation pour une culture accessible à tous

Expérience numérique (ex : micro-folies), événementiel grand public type arts de rue, café culturel, atelier d'initiation aux arts destinés aux jeunes, etc.

3.3 Sauvegarder et transmettre un patrimoine porteur d'une identité forte

Restauration et mise en valeur de patrimoine, modernisation des lieux de pratiques de la bouvine, sentier d'interprétation, route thématique, etc.

3.4 Développer les lieux et solutions fédérant les initiatives citoyennes

Tiers-lieux à dimension sociale, événementiel mutualisé inter-associatif, épicerie sociale, cantine solidaire, etc.



LA COOPÉRATION, un axe transversal complémentaire





OBJECTIF STRATEGIQUE 1 | Préserver un cadre de vie privilégié en transition conciliant ruralité et urbanité

1.1 SENSIBILISER A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Modelé par la nature et l'activité humaine, le paysage de Vidourle Camargue repose sur un équilibre écologique fragile qui nécessite un effort constant de préservation. En complémentarité avec les actions directes sur les milieux des syndicats de gestion et de protection, le GAL souhaite aider la sensibilisation des habitants et visiteurs à travers l'éducation à l'environnement (ateliers enfants et familles, sentiers d'interprétation, balades pédagogiques, jeux apprenants...).

La lutte et l'adaptation au changement climatique impliquent une évolution des comportements de consommation et de production. Pour ce faire, la stratégie veillera plus particulièrement à accompagner la réduction des déchets, la recherche d'économies d'eau et d'énergie (plan paysage transition énergétique, journée citoyenne, défis foyers...).

1.2 FAVORISER L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET LE REEMPLOI DES DECHETS

La concertation des acteurs locaux a dévoilé une attention particulière à la sobriété et à la résilience. Il conviendra de stimuler les initiatives innovantes d'économies d'énergies et d'économie circulaire. Sur ce dernier point, une politique de réemploi sera encouragée sur le territoire.

Il s'agira tout d'abord de soutenir les entreprises s'engageant dans une démarche d'économie circulaire (investissement productif de réduction-valorisation des déchets). Par ailleurs, les associations et collectivités sont des acteurs dynamiques souhaitant proposer des solutions au quotidien pour les habitants (ressourceries, repair café...).

1.3 APPUYER LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE AUTOCONSOMMEE PUBLIQUE OU COLLECTIVE

Pays méditerranéen, l'ensoleillement devra être mobilisé comme un atout pour la transition vers les énergies renouvelables. La production d'énergie solaire sera encouragée pour les équipements collectifs et publics, en veillant à la dimension partenariale et citoyenne des projets.

Pour ce faire, le GAL Vidourle Camargue souhaite apporter son soutien aux phases amonts, peu soutenues par les autres financements publics et pourtant nécessaires à l'aboutissement des projets d'énergie renouvelable (études de faisabilité, travaux préalables sur toiture pour installation de panneaux photovoltaïques, réseaux secondaires pour la chaleur renouvelable, etc.).

1.4 ENCOURAGER LES MOBILITES ACTIVES ET PARTAGEES AU QUOTIDIEN

Marqué par une prédominance de la voiture individuelle, l'optimisation des déplacements internes vers des modes plus sobres constitue un enjeu fort de la stratégie. Tout d'abord, il s'agit d'encourager les transports doux et collectifs en s'appuyant sur des schémas existants (circulation, déplacements, mobilité active) en recherchant une coopération à l'échelle intercommunale.

La mise en œuvre d'équipements facilitant les déplacements quotidiens sera à encourager, notamment à travers la pratique du covoiturage (plateforme, signalétique, application) et des déplacements doux (parkings/casiers sécurisés pour vélos, points réparation), mais aussi les solutions à la demande (vélos et voitures en libre-service).

Ce travail doit décloisonner les modes de déplacement en cohérence avec la structuration des pôles d'échanges multimodaux. Des navettes fluviales pourraient également compléter le panel des propositions tout en créant un nouvel atout touristique. Des questions de vulnérabilités sociales pourront être solutionnées par du transport d'utilité sociale ou de nouveaux services mutualisés entre plusieurs communes (covoiturage solidaire, minibus mutualisés).



OBJECTIF STRATEGIQUE 2 | S'appuyer sur les ressources locales et le potentiel du territoire pour développer les activités et soutenir l'emploi

2.1 ACCOMPAGNER LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL VIDOURLE CAMARGUE

L'agriculture a des fonctions paysagères et environnementales, une fonction nourricière, elle est créatrice d'emplois et de valeurs. Sa préservation est un enjeu face à la croissance démographique et la périurbanisation qui font peser de fortes pressions sur le foncier. Des dispositifs d'accompagnement doivent concourir à préserver des terres et faciliter leur mise en culture.

Valorisant la variété des productions et des savoir-faire, la consommation locale sera encouragée et structurée grâce à une gouvernance alimentaire locale. Cela s'exprime par le développement des circuits courts, des liens entre les acteurs locaux. La stratégie vise à stimuler un système de production de qualité, reconnu par des labels et certifications, permettant d'asseoir une consommation locale et responsable, notamment dans la restauration hors domicile.

2.2 PROPOSER UN TOURISME DURABLE ET DE QUALITE SUR 365 JOURS

Le potentiel autour des activités de pleine nature, équestres, nautiques et des métiers agricoles est une source de développement propre au territoire. Dans l'objectif d'un tourisme plus moderne et résilient, la stratégie a pour ambition de réduire les impacts des visiteurs sur le territoire et de cibler un public touristique plus local. Le rééquilibrage territorial sera recherché grâce à des collaborations entre le littoral et l'intérieur des terres.

La mise en valeur des paysages, des terroirs et des savoir-faire sont une opportunité pour adapter une offre touristique sur 365 jours. Les dispositifs existants comme « Détours et savoir-faire », « Vignobles et découvertes », des labels « Grands Site de France et d'Occitanie » et prochainement « Pays d'Art et d'Histoire », seront à renforcer parallèlement à l'émergence de nouvelles démarches.

La découverte du territoire reposera sur un réseau de services et d'infrastructures de mobilités douces ou collectives pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Les acteurs du tourisme veilleront à l'inclusion des personnes en situation de handicap et seront accompagnés dans leurs projets de médiation numérique.

2.3 DEVELOPPER LES SAVOIR-FAIRE ARTISANAUX ET LES PRODUITS LIES AUX SPECIFICITES DU TERRITOIRE

Le territoire souhaite accompagner la modernisation des activités traditionnelles afin d'en assurer leur pérennité. Il s'agit de venir conforter le tissu artisanal pour préserver d'une part les savoir-faire soumis à érosion, et d'autre part les ateliers de production nécessitant un investissement constant.

Une attention particulière est portée au développement de filières stratégiques, notamment celle de la transition écologique tels que le recyclage-réemploi, les énergies renouvelables, la rénovation énergétique, etc.

2.4 SOUTENIR LES STRATEGIES DE MISE EN RESEAU ET LES ESPACES MUTUALISES DEDIES AUX ACTEURS ECONOMIQUES

La pression foncière ne peut trouver de solutions que dans des logiques d'optimisation et de densification des aménagements. Par le recensement du bâti économique et l'adaptation de l'existant, le GAL favorisera la mutualisation des espaces.

Les TPE locales doivent être soutenues à travers une mise en réseau autour de projets collectifs et du partage d'expériences, notamment en termes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Par sa capacité à porter des dynamiques de coopération, l'Économie Sociale et Solidaire apparaît comme un champ à privilégier. L'application de clauses sociales et environnementales dans la commande publique, les actions des chambres consulaires ou encore la création de tiers-lieux sont les leviers de l'ESS.

2.5 LEVER LES FREINS A L'EMPLOI ET FACILITER L'ACCES A LA FORMATION GRACE A DE NOUVEAUX OUTILS ET METHODES

Marqué par un fort taux de chômage le territoire doit soutenir les entreprises inclusives. Afin de créer la marche manquant pour le public éloigné de l'emploi, des dispositifs d'insertion professionnelle s'inscrivant dans une démarche de mutualisation seront à initier.

De nouvelles formes de forums de l'emploi thématiques, numériques et innovants, élaborés en collaboration avec les employeurs doivent être encouragés. Des partenariats doivent permettre d'ouvrir les portes des entreprises afin de faire connaître les métiers et les conditions de travail en lien avec les structures scolaires. La création de service d'information sur les formations, stages et emplois disponibles localement serait alors possible.

La promotion des métiers d'avenir comme les filières de l'environnement et du réemploi doit être soutenue tout en dynamisant une offre adaptée de formation (création de lieux multifonctionnels).



OBJECTIF STRATEGIQUE 3 | Renforcer la qualité de vie et la cohésion sociale

3.1 Soutenir les services mutualisés, les commerces de proximité et leur accessibilité

La question de l'implantation et de l'accès aux services est au cœur de la réflexion. Étroitement liée à la mobilité et au mode d'urbanisation, et en particulier à la vitalité des cœurs de villes et de villages, elle dessine l'équilibre et les complémentarités du territoire.

L'afflux de population nécessite d'adapter l'offre de commerces de proximité en quantité (création de multiservices, dernier commerce alimentaire...) mais aussi en qualité pour prendre en compte la mutation des modes de vie (livraison à domicile, télétravail...). Dans ce sens, un bouquet indispensable de services à la population doit être préservé ou redéveloppé pour permettre aux habitants de réaliser leurs démarches quotidiennes (La Poste, CPAM, CAF, Rénov'Occitanie, Services publics de l'emploi, Maison France Services...).

Ainsi, la pérennité des commerces ou des services dans les zones les moins peuplées implique la recherche et l'essaimage de solutions innovantes (services itinérants, points de retrait...) ou mutualisées entre communes et entreprises (guichet unique, tiers-lieux...).

3.2 Généraliser la médiation pour une culture accessible à tous

Accéder à la culture est un pan fondamental dans la construction d'un bien vivre ensemble. Il s'agit pour le GAL Vidourle Camargue de renforcer la médiation culturelle sur l'ensemble du territoire pour rapprocher les publics éloignés de l'offre culturelle. Pour plus de cohérence, cette offre doit s'inscrire dans les thématiques du label Pays d'Art et d'Histoire Vidourle Camargue. À l'instar des arts de la rue, les actions se déroulant hors des lieux dédiés à la culture seront encouragées afin d'aller à la rencontre des publics.

La stratégie soutiendra les outils et interventions favorisant la pédagogie et l'accompagnement aux arts et patrimoines (balisages, ateliers jeunes, intervention de médiateur...), pouvant également prendre la forme d'innovations numériques (micro-folies...). Par extension, le développement culturel est le fruit d'une dynamique locale qui nécessite un maillage d'équipements culturels adéquats (cafés culturels...).

3.3 Sauvegarder et transmettre un patrimoine porteur d'une identité forte

Contribuant à sa typicité et à son attractivité, le patrimoine matériel, immatériel (bouvine, boutis, langue d'oc...) et naturel de Vidourle Camargue, à la fois riche et singulier nécessite d'être conservé, restauré et valorisé en lien avec l'inventaire de la mission Patrimoine du PETR Vidourle Camargue.

Afin de renforcer la cohésion sociale et partager cette richesse avec les nouveaux habitants, il est essentiel de poursuivre le travail de transmission. Pour ce faire, en cohérence avec la labellisation Pays d'Art et d'Histoire, le territoire veillera à outiller les sites (musée, arène) et à mettre en partage des patrimoines (facilitation numérique, routes thématiques).

3.4 Développer les lieux et solutions fédérant les initiatives citoyennes

Territoire de carrefour et de brassage, un phénomène d'affaiblissement des liens entre citoyens questionne sur la capacité à maintenir un vivre ensemble. La stratégie LEADER doit prendre le contrepied des dynamiques de « villes et villages-dortoirs », de conflits d'usages ou de juxtaposition des modes de vie urbains et ruraux.

Le territoire Vidourle Camargue souhaite favoriser l'implication citoyenne autour de projets communs, propre à fédérer et à faciliter les liens sociaux. Le tissu associatif et les centres sociaux constituent à ce titre une ressource centrale, permettant d'accueillir les populations, de recenser leurs besoins et d'entretenir des pratiques citoyennes (espace de vie sociale, médias locaux...). Dans cette même perspective, le développement de tiers-lieux intégrant une forte dimension sociale et citoyenne semble apporter une réponse concrète.

Des moments et des espaces d'échanges sont aussi à concevoir pour favoriser l'accueil des nouveaux habitants et les relations intergénérationnelles (événements festifs et culturels, forums, débats...). Enfin, des projets engagés doivent pouvoir réinventer la solidarité villageoise en appui aux foyers isolés ou en difficultés (épicerie ou cantine solidaire, prêt de véhicule...).

LA VIE D'UN DOSSIER LEADER EN VIDOURLE CAMARGUE

